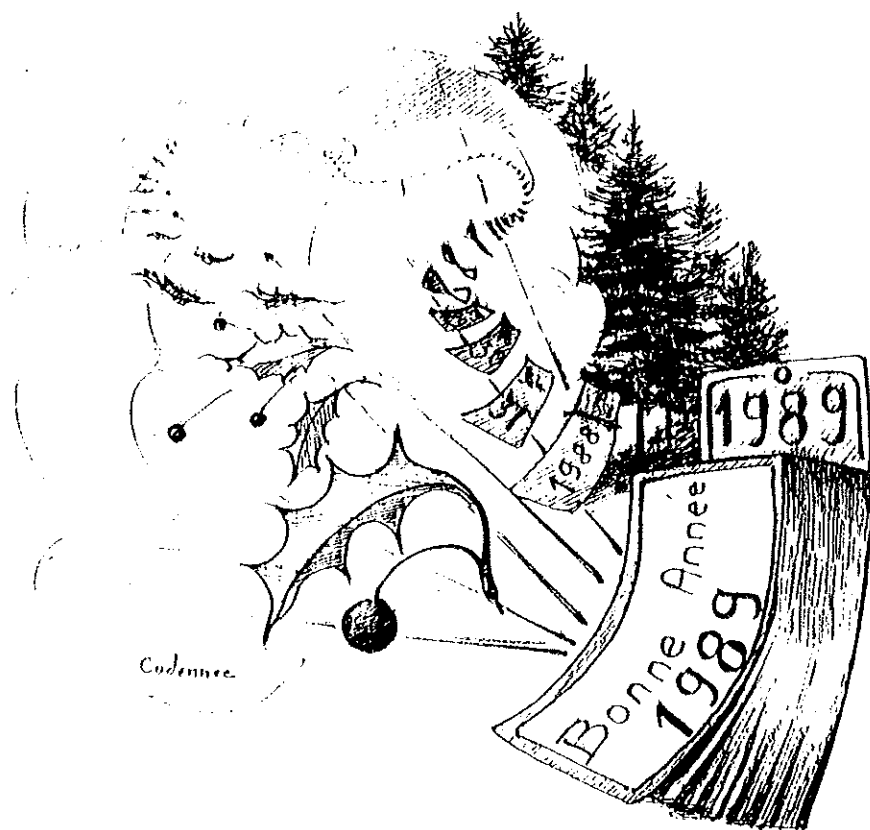


LE CONQUET

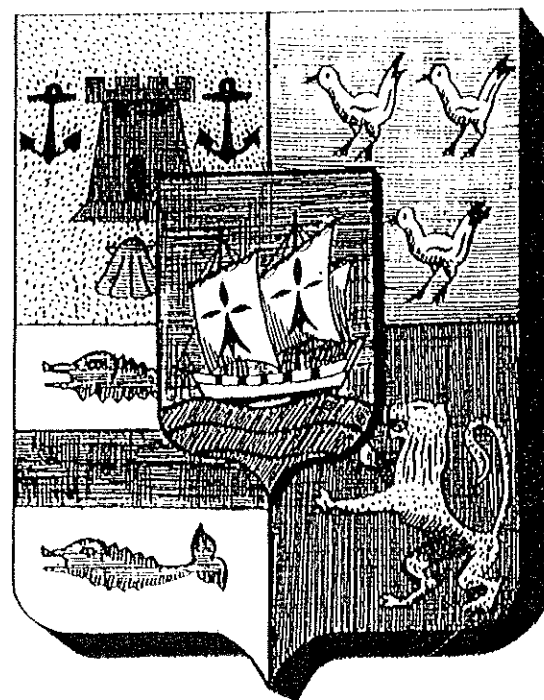
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 46

FEVRIER 89



LE MOT DU MAIRE

A l'occasion de la sortie de ce 46ème bulletin municipal, sans doute le dernier de ce mandat, je me dois de rendre un hommage particulier au travail de celles et ceux qui régulièrement, chaque trimestre, participent à sa rédaction, à sa mise en forme, son assemblage et à son tirage.

Depuis 1977, ce bulletin a servi de relais d'information et de liaison entre les différentes composantes de la vie associative, la commune et la population.

A l'aube de l'année 1989, il me permet d'adresser directement à chacun, à chacune d'entre vous, et en particulier à celles et ceux qui, du fait de leur âge ou de leur état de santé restent éloignés de la vie de la communauté, mes Voeux très sincères de Bonne et Heureuse Année !

Je félicite aussi et je remercie vivement tous celles et ceux qui bénévolement tout au long de l'année apportent leur concours à la vie de nos associations, qu'elles soient sportives, scolaires ou de loisirs ...

L'année 1989 va être pour notre commune une année sans doute difficile mais particulièrement décisive pour son avenir. Si les travaux de construction du Bureau de Poste ne sauraient tarder, le Centre d'Intérêt va très bientôt se déplacer vers le port. Après des années d'études, ayant nécessité un nombre impressionnant de révisions, les travaux d'aménagement portuaires vont en effet démarrer. Nous attendions une double décision du Conseil Général, la première concernant l'implantation du S.M.D vient de tomber la semaine passée ; c'est une bonne nouvelle; la seconde relative au financement d'une tranche conditionnelle sera connue dans quelques jours.

L'année 1989 qui est celle du bicentenaire de la Révolution, sera aussi marquée par un acte démocratique important : les Elections Municipales des 12 et 19 Mars.

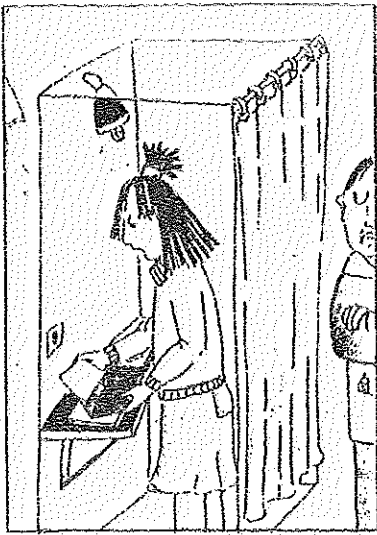
Si la neutralité de ce bulletin ne me permet pas de vous donner mes sentiments à ce sujet, je crois pouvoir vous dire que pour résoudre les problèmes ô combien importants auxquels la commune aura inévitablement à faire face, il sera nécessaire de placer à la conduite des affaires communales, des hommes et des femmes de bon sens, compétents, disponibles, ayant une bonne dose de dévouement et un sens aigu de l'intérêt général et des responsabilités.

Pendant cette période, souvent difficile, je souhaite que la population conquétoise, conserve la tête froide et garde ses distances vis à vis des inévitables " on dit " et de l'évènement en général. J'espère surtout qu'après cet inévitable accès de fièvre, Le Conquet retrouve très vite son unité et sa foi en l'avenir, qui sont les garants de son image de marque et de son dynamisme.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

BLOAVEZ MAD

LE Maire



INFORMATIONS ELECTIONS : QUELQUES RAPPELS

Les élections municipales se dérouleront les 12 et 19 Mars prochains à la Salle Polyvalente, rue Le Gonidec.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Sauf indication contraire, la carte d'électeur que vous devrez présenter au bureau le jour de scrutin est celle ayant servi aux dernières élections de 1988 (couleur verte). Si d'ici les prochaines élections, une refonte des listes électorales était décidée par l'autorité compétente, une nouvelle carte serait transmise en temps voulu à chaque électeur, en remplacement de l'actuelle.

Au cas où vous auriez perdu ou égaré votre carte d'électeur, présentez vous en mairie avant le scrutin, votre numéro d'inscription sur les listes vous sera communiqué, ce qui facilitera les recherches le jour du vote.

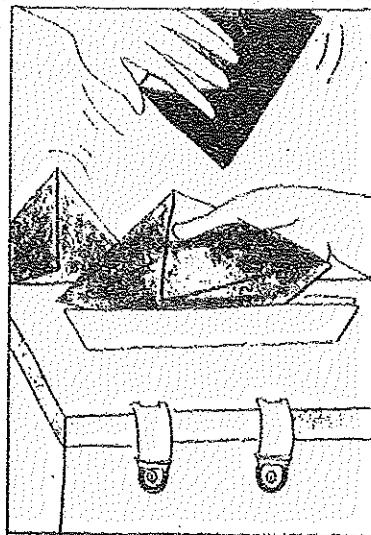
Si pour cause de maladie, voyage ou autre motif reconnu valable, vous ne pouvez être présent le jour du scrutin, il vous est possible de voter par procuration ; renseignez-vous à temps auprès du secrétariat de la mairie. A noter que chaque mandataire ne peut disposer que de deux procurations maximum, dont une seule établie en France.

Le nombre de conseillers à élire est fixé à 19.

L'électeur a la possibilité de composer lui-même son bulletin de vote ; la rédaction manuscrite du bulletin est valable ; le panachage est autorisé.

Lors du dépouillement, si une enveloppe contient un bulletin comportant plus ou moins de noms que le nombre défini (19), le vote sera considéré ; toutefois les derniers noms inscrits sur ce bulletin, au delà de 19, ne seront pas pris en compte.

Par contre, si une enveloppe contient plusieurs bulletins, comportant au total plus de 19 noms, le vote ne sera pas pris en considération (bulletin nul).





CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1988

Le Maire a remercié en son nom personnel et au nom de tous les conseillers, Madame QUERE pour le travail qu'elle a accompli au poste de secrétaire qu'elle quittera le 31 Décembre. Le Maire a fait part du recrutement de M.Rémy VAILLANT, rédacteur à la Mairie de Saint-Renan.

Budget supplémentaire 88 : Il s'équilibre en section de fonctionnement en dépenses et en recettes à la somme de 225 631 F et en section d'investissement en dépenses et en recettes à la somme de 2 949 876 F. Il est voté à l'unanimité.

Budget annexe du port : Il s'équilibre en section de fonctionnement en dépenses et en recettes à la somme de 145 349 F et en section d'investissement en dépenses et en recettes à la somme de 50 768 F. Il est voté à l'unanimité.

Marchés Village-Vacances : L'entreprise Villa-Bois a été retenue pour assurer les travaux de la seconde tranche qui concernent des bâtiments d'accueil et des locaux à usage collectif.

Subventions : Le Conseil décide d'accorder une subvention, sur la base déjà adoptée précédemment, à savoir 10 Francs par jour et par enfant, soit 70 Francs à l'école de formation maritime et aquacole du Guilvinec pour un voyage d'étude en Hollande pour un élève du Conquet.

Le Conseil décide d'accorder une subvention de fonctionnement pour 1988 d'un montant de 3 000F à l'Association Mer-Montagne, la demande de cette association n'étant pas parvenue à temps lors de l'étude des subventions le 27 Avril 1988.

Garderie : Le Conseil décide d'annuler le titre de recette concernant une facture d'électricité d'un montant de 4 000F.

Cession terrain communal : Le Conseil donne un accord de principe pour la cession d'une partie de la parcelle 222, située Route Touristique, à Mr et Mme ANTOINE, pour une surface qui reste à définir avec la commission de voirie, étant entendu que la cession se fera au prix du terrain à bâtir et que les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Réservation emplacement cimetièrre : Le Conseil donne son accord pour la réservation d'emplacements dans le cimetière communal pour des tombes ou des caveaux sous réserve de la matérialisation de l'emplacement par un entourage sommaire.

Questions diverses :

- Le Maire donne lecture de la lettre de l'association ASPECT destinée au Ministre de l'Environnement sur le projet du nouveau port et de la motion pour la création d'un Centre Hospitalier à la Cavaie-Blanche.

- Le Conseil donne son accord pour le renouvellement des indemnités au Receveur Municipal.

- La commune prend à sa charge le déplacement de M.LE RU dans le cadre d'un stage organisé par le Conservatoire du Littoral en Corse.

SEANCE DU 26 DECEMBRE 1988

Prestations Municipales : Monsieur Le Maire expose qu'il y a lieu de relever les tarifs des prestations municipales. Le Conseil décide une augmentation de 3% sur toutes les prestations, sauf pour la cantine où elle ne sera que de 2,2%.

Convention Commune-PTT : Le Conseil accepte l'engagement de l'Administration des PTT (locataire) à participer avec la commune à l'opération de reconstruction du bureau de poste communal de Le Conquet.

Lotissement du Centre Bourg : Avenant N°1 à la convention de concession avec la SEMAEB.

Par convention en date du 30 Septembre 1986 la commune du Conquet a concédé l'opération d'aménagement du lotissement à usage principal d'habitations, de commerces et d'équipements publics du Centre Bourg, et ceci pour une durée de 6 années à compter de son entrée en vigueur.

Par ailleurs, par convention en date du 23-12-1987, la commune du Conquet a demandé à la SEMAEB de réaliser, en son nom et pour son compte, les études et travaux de construction et d'aménagement de l'Hôtel des Postes et de ses locaux annexes.

L'ensemble constituant les lots N°3/3 bis du lotissement comprend en outre : cinq logements destinés à la vente ainsi que d'un local commercial d'environ 28 m².

L'objet du présent avenant est donc d'étendre à l'ensemble immobilier constitué de ces cinq logements et de ce local commercial, les missions confiées à la SEMAEB au titre de la concession initiale.

A l'unanimité le Conseil décide :

- d'approuver le programme des travaux à réaliser.

- d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la Convention de concession permettant à la SEMAEB de construire l'ensemble immobilier.

Concession du port mixte pêche-plaisance à la commune : cahier des charges : Le Maire présente au Conseil le projet de cahier des charges élaboré dans le cadre de la concession à la commune du port mixte pêche-plaisance.

Le Conseil ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'approuver les termes du cahier des charges proposé ; d'autoriser le Maire à signer le cahier des charges relatif à la concession à la commune du port mixte pêche-plaisance.

Questions diverses :

- le personnel communal est autorisé à prendre ses repas de midi à la cantine municipale dans les mêmes conditions que le personnel enseignant.

-le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'extension de l'élevage de porcs de Mr Gélébart à Kérinou.

PERMANENCES MAIRIE

Sécurité Sociale

Sécurité Sociale-Retraite-Vieillesse

Agence Nationale Pour l'Emploi

PACT - ARIM (Camille Gélébart)

Foyers d'Armor

Assistants Sociales :

Melle Abélard : CAF des Pêches Maritimes

Mme Guillbault : Régime Général

Tous les jeudi matin : 9h - 11H45

3è Mercredi de chaque mois : 9H - 12H

1er Jeudi de chaque mois : la journée

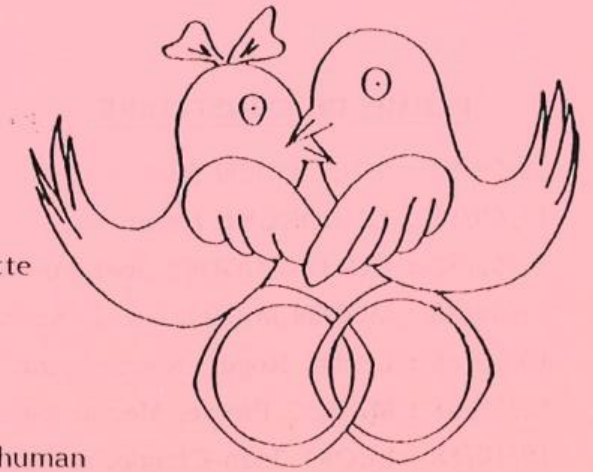
2 Jeudis par mois : 10H - 12H (affichage Mairie)

Tous les Jeudi Après-Midi : 14H30 - 17H

2è Mardi de chaque mois : 15H30 - 16H30

3è Jeudi de chaque mois : 14H - 16H

état civil



NAISSANCES

- 21/09/88 : DECORRUEE Marine Albane, 10 rue A.Guépratte
25/09/88 : CLOITRE Maëlle, 4 rue de Kérangoff
09/10/88 : LUNVEN Laurent, 26 rue Lt Jourden
22/10/88 : PENGAM Nicolas Noélig, 1 rue Bir-Hakeim
17/11/88 : LE GOFF Marina Mélina Camille, 50 rue R. Schuman
21/11/88 : LE RU Lily, rue Iroise

MARIAGES

- 30/09/88 : VOYER Didier, domicilié à LE CONQUET, au Centre Radio-Maritime, Militaire
et
MUZELLEC Huguette Anne Marie, domiciliée à LE CONQUET, au Centre Radio-
Maritime, Inspectrice P.T.T
18/11/88 : JOUBIN Rémy Marie Robert, domicilié à LE CONQUET, Route Touristique,
"Le Bilou", Employé en Restauration
et
LE GOFF Anne Renée, domiciliée à LE CONQUET, Route Touristique, "Le
Bilou", Employée en Restauration

DECES

- 25/09/88 : LARVOR Eugène Pierre, époux de Marie Louise ROPARS, "La Résidence", Route
de Brest, LE CONQUET, 86 ans.
30/09/88 : MARZIOU Marie Louise Anne, veuve de Georges KERMARREC, 18 rue Général
Leclerc, LE CONQUET, 63 ans.
16/11/88 : CLOITRE Jean René Dominique, époux de Marie Pauline Françoise MARGORN, 79 ans.
20/11/88 : HUNAUT Emilie Marie, veuve de Yves Marie LE TREUT, 3 rue G. Clémenceau,
LE CONQUET, 88 ans.
06/12/88 : KERSAUDY Jean Yves Marie, époux de Germaine Marcelle LE COGUIC, 21 rue
Aristide Lucas, LE CONQUET, 65 ans.
09/12/88 : COUILLON Pierre Aimé Louis, époux de Françoise Emilie Marie GALLAIS,
11 rue de la Tombe, NOIRMOUTIER (Vendée), 46 ans.
13/12/88 : ROPARS Marie Louise, veuve de Eugène Pierre LARVOR, "La Résidence", Route
de Brest, LE CONQUET, 91 ans.
04/01/89 : LEOSTIC Jean François Marie, époux de Yvette Marie LEON, 5 rue Lt Jourden,
LE CONQUET, 78 ans.
06/01/89 : MOTTE Guy René Désiré, veuf de Simonne Marguerite Marthe VICTOR, 6 rue
Lt Jourden, LE CONQUET, 71 ans.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 08/09/88 : POULIQUEN Jean, rue A. Brizeux, Extension Résidence Principale
11/09/88 : LE BORGNE Henri, rue J. Kennedy, Résidence Principale
11/09/88 : GUEUNEUGUES Joël, rue J. Kennedy, Résidence Principale
11/09/88 : MORIN Michel, rue J. Kennedy, Résidence Principale
10/10/88 : LAINE Roger, Kermergant, Porcherie
10/10/88 : MAREC Pierre, Mezou Kervidré, Extension Habitation-Garage
19/10/88 : LEOST Jean-Claude, rue Jean De La Fontaine, Véranda
19/10/88 : BELLEC Jean-Yves, 12 rue Jean XXIII, Extension Résidence Principale
03/11/88 : DANIEL P/KERMEN A.M, rue M. Sangnier, Résidence Principale
17/11/88 : PODEUR Jean, Prat Melou, Extension Résidence Principale
25/11/88 : MARCHAIS Daniel, Quai du Drellach, Création niveau supplémentaire
28/11/88 : LARSONNEUR Alain, Kéringar, Salles de Réunions - Hébergement
14/12/88 : CFV Beauséjour, 2ème Tranche, Accueil Animation
02/01/89 : MOAL André, rue W. Churchill, Résidence Principale

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le bilan du déroulement de l'O.P.A.H. a été effectué en fin décembre pour 1988 :

- > 1 450 000 F de subventions ont été dispensés (pour 6 150 000 F de travaux environ, dont 90 % ont été réalisés par des entreprises locales).
- > La base moyenne des travaux réalisés (propriétaires bailleurs) atteint 3 500 F par m², si l'on ne tient pas compte des travaux pour l'économie d'énergie.
- > Ceci représente 77 logements en cours prêts à être loués ; ceci représente 65 logements occupés ayant bénéficié de travaux de mis en confort.
- > Pour 1989, 2 450 000 F de subventions sont réservés pour l'OPAH du SIVOM. l'OPAH ne durera que jusqu'à 1990.
- > ALORS
- N'hésitez plus à vous lancer ;
 - Renseignez-vous aux permanences PACT ARIM dans les Mairies.

VIE ASSOCIATIVE



CLUB
DES
MOUËTTES

Le club des Mouëttes malgré l'hiver reste toujours actif.

Après quelques belles sorties, la visite des foyers logements sans oublier les compagnons de la joie à Saint-Renan, notre club vient de tirer les rois dans une très bonne ambiance.

Nous pensons nous retrouver bientôt pour l'assemblée générale.



Lui qui aimait tant la vie nous a quitté.

Il avait contribué à faire de ce petit club de football un lieu de rencontre, de communication. Il prenait son rôle d'éducateur avec beaucoup de sérieux ; il aimait les Jeunes et a consacré beaucoup de son temps à cette passion.

Dans les bons et mauvais résultats il savait trouver les mots justes. Trésorier, Trésorier-Adjoint, Président, Président d'Honneur ; 20 ans au service de ce sport dans notre commune avec le même enthousiasme.

Merci GUY pour tout ce que tu as apporté à notre football et par là à l'animation de notre commune , et nous allons essayer du mieux que nous pouvons d'oeuvrer pour la réussite de ce club que tu aimais tant.

La première partie du championnat vient de se terminer et il faut reconnaître que l'ensemble de nos résultats n'est pas à la hauteur de nos ambitions ; pourtant les derniers matchs ont prouvé que nous pouvions terminer à un rang honorable.

Pour nos jeunes, cela marche bien, mais il nous faut lancer un appel aux bénévoles : vous qui avez été footballeurs, vous qui aimez les enfants, venez nous rejoindre.

En cette nouvelle année, le Comité présente à ses fidèles supporters et à l'ensemble des Conquétois ses Meilleurs Vœux.



- COMITE de JUMELAGE -
LE CONQUET - LLANDEILO

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JUMELAGE C'EST TENUE LE 9 DÉCEMBRE
À LA SALLE POLYVALENTE, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE.

ALICE MAREC LA PRÉSIDENTE A FAIT LE BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE
ET DONNÉ LES PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS POUR LA NOUVELLE ANNÉE.

MONSIEUR RAYMOND JEGUN LE TRÉSORIER A FAIT LE BILAN FINANCIER
QUI A RÉVÉLÉ UNE TRÉSORERIE SAINÉ.

PRÉVU DANS LE PROGRAMME 1989 :

- UN ÉCHANGE D'ENFANTS DANS LE COURANT DE LIÉTÉ
- LA VENUE DU COMITÉ GALLOIS AU CONQUET VRAISEMBLABLEMENT PENDANT
LES FÊTES DE GOUEL AU MOR.

LES PERSONNES QUI SERAIENT INTÉRESSÉES PAR L'HEBERGEMENT D'UN
GALLOIS SONT INVITÉES À SE FAIRE CONNAÎTRE CHEZ :

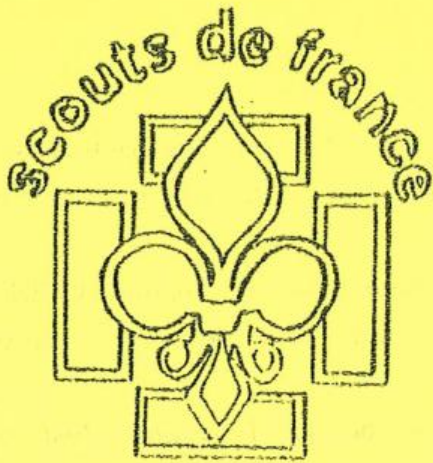
- MADAME JOELLE LE POLLÈS RUE DE CROAS AR VEYER,
- MADAME MARIE-PIERRE GAC RÉSIDENCE PORTZMOGUER NR7
- MONSIEUR MARCEL LE BARS 15 RUE JOHN KENNEDY

UN BAL COSTUMÉ EST ENVISAGÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE.

MADAME ALICE MAREC ÉTANT DÉMISSIONNAIRE LE NOUVEAU BUREAU
EST AINSI CONSTITUÉ APRÈS ÉLECTION :

- PRÉSIDENT D'HONNEUR..... MR LE BARS MARCEL.
- PRÉSIDENTE..... MME LE POLLÈS JOELLE
- VICE PRÉSIDENTS..... MR AUFFRET ALEXIS ET
MR TRÉBAOL GEORGES
- SECRÉTAIRE..... MME GAC MARIE-PIERRE
- SECRÉTAIRE ADJOINTE..... MME CASTEL JOCELYNE
- TRÉSORIER..... MR JEGUN RAYMOND
- TRÉSORIER ADJOINT..... MR LE ROY JEAN-FRANÇOIS

LA CHORALE DE LANNILIS DIRIGÉE PAR PHILIPPE APPRIOU, DU
CONQUET ÉTAIT À LLANDEILO NOTRE VILLE JUELLE DU 31 AOUT AU
4 SEPTEMBRE INVITÉE PAR LA CHORALE GALLOISE "COR MEIBION DINEFWR".



DE BABORD A TRIBORD

L'Association Scouts de France a connu beaucoup de changements au cours de l'année 1988. En effet, depuis Juin, Le Conquet est devenu Base Nationale Marine. Le fait qu'on obtienne cette appellation va faire de notre commune une plaque tournante du scoutisme.

Nous vous rappelons que l'association existe depuis Septembre 1979 et elle n'a cessé de croître depuis cette date. L'effort des bénévoles et des sympathisants est aujourd'hui récompensé.

Mais concrètement, voilà ce qui va être apporté. D'une part l'opération "Pen-ar-Bed", c'est-à-dire l'accueil sur l'été comme les années passées, va se poursuivre avec toujours la participation de groupes étrangers. Pour l'instant, nous avons des Irlandais, des Allemands, des Libanais, des Marocains, des Belges et bien sûr des groupes de toute la France. D'autre part il y a la formation des Scouts marins, c'est-à-dire la formation maritime et pédagogique. Ensuite le prêt de nos bateaux et probablement la construction de nouveaux bateaux au Conquet pour tous les Scouts de toute la France.

Bien entendu, un accueil sur week-end se poursuivra et s'amplifiera avec l'organisation de week-ends techniques. Un accueil qui va être de plus en plus divers, car nous allons aussi accueillir, aux vacances de printemps, des stagiaires B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Pour organiser toutes ces activités, nous avons décidé d'embaucher un permanent. Il travaillera au Fort et sera responsable de la flotille des bateaux de la Base. Il aura aussi à prendre en charge une partie de l'animation.

On peut se réjouir de l'évolution de l'association, car qui aurait pu dire qu'au bout de dix ans, les Scouts allaient mettre un permanent en place !

Mais n'est-ce pas là un signe de jeunesse que d'avoir des projets ambitieux. Les jeunes ont besoin de réaliser des projets dans lesquels ils pourront s'épanouir pleinement. Il faut leur donner la possibilité de se donner à fond tout en se réalisant.

La Base Nationale étant implantée dans des locaux appartenant au Conservatoire du Littoral, nous allons travailler avec eux. Au mois de Février, nous irons sur la dune refaire quelques plantations et refixer des barrières. Le Scout est un protecteur de la nature et ses objectifs s'inscrivent dans de telles actions.

Enfin comme dans toutes associations, nous travaillons avec les bonnes volontés. Alors si vous avez été Scouts, si vous voulez partager vos connaissances avec des jeunes, si vous pouvez donner un peu de temps à l'association, nous serions heureux de vous accueillir.

Pour tous renseignements, contacter Alain BOSSARD au 98.89.13.77

Nous disons à tous Bonne et Heureuse Année !!!



Après quatre mois de compétition environ, diverses constatations et résultats sont apparus au niveau de chaque équipe.

Tout d'abord, bienvenue à Sophie QUINQUIS transférée de l'U.S.Plougonvelin afin de venir renforcer l'équipe cadette.

Le stage interne de la Toussaint s'est passé dans une bonne ambiance, au programme un après-midi pour les benjamines et deux séances pour les cadettes afin de se retrouver avant de rencontrer "Landerneau" en coupe de France pour le compte du troisième tour, victoire des Conquétaises (48 - 36) avec à la clé un match sérieux.

L'école de Basket du Mercredi avec comme initiateur Patrice, fonctionne normalement et les nouvelles s'intègrent au groupe malgré leur jeune âge. Un seul reproche : le manque de motivation chez certaines d'entre elles.

L'équipe minimales filles après le renouvellement de la moitié de l'équipe, de l'entraîneur et du manager, a du mal à accepter les nouvelles méthodes d'entraînement et à les mettre en pratique. Il leur faudra travailler très dur pour rattraper le temps perdu et essayer de remporter une victoire en ce début d'année. Mais depuis la mi-novembre, il y a un certain mieux et c'est encourageant pour la suite.

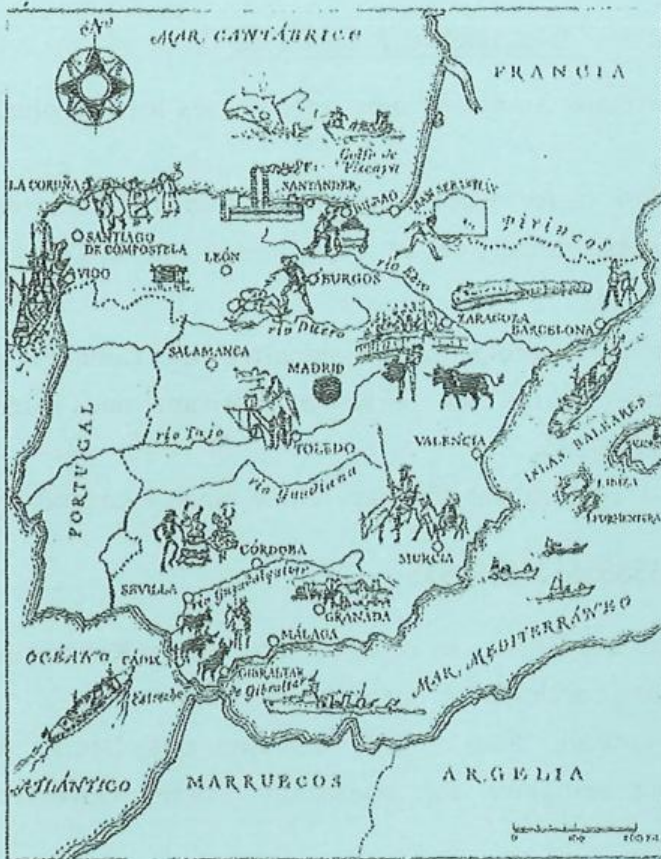
Pour les cadettes, c'est tout à fait l'inverse : cette équipe composée de quatre minimales encadrées par des anciennes a tout remporté, matchs amicaux, matchs de championnats, matchs de coupe de France où elles reçoivent le concours de deux joueuses surclassées. Enorme satisfaction pour le club et travail intéressant pour l'entraîneur car il reste une marge importante de progression pour les filles, malgré la défaite contre "Harouys de NANTES" 93-33 en 64^{ème} de finale. A noter pour la seconde partie du championnat le retour de Catherine MAGUEUR absente des terrains depuis un an pour cause de blessure.

Les seniors garçons ont des difficultés d'entraînement ce qui se ressent énormément pendant les matchs au point de vue condition physique et adresse. De plus, l'équipe n'est pas souvent au complet car blessures et indisponibilités entament largement l'effectif. Après la trêve où l'équipe sera à l'entraînement et au complet, les garçons se sont promis de faire une bonne poule retour.

Les seniors filles, chez qui la malchance s'est abattue une fois de plus avec la blessure de Geneviève RIOU qui sera indisponible huit mois, poursuivent difficilement leur chemin avec 3 cadettes surclassées et 3 juniors. Il leur manque l'expérience à ce niveau et le collectif, mais le travail accompli depuis la reprise paiera sûrement un jour. Il leur faudra bosser dur à l'entraînement si elles veulent se sauver de la descente, mais avec la Jeunesse, tout est possible !!!

Bonne Année 1989 à Tous.

Collège Dom Michel



! A ESPANA !

Le Collège DOM MICHEL projette d'organiser cette année, un séjour linguistique et culturel à MADRID pendant les vacances de Pâques (du 28 mars au 3 avril) Ce voyage est ouvert en priorité aux élèves de 4^è et 3^è mais les anciens élèves y seront aussi les bienvenus !

Le déplacement se fera en car de tourisme et toutes les participants seront hébergés par deux ou trois dans des familles espagnoles. Ils pourront ainsi utiliser leurs connaissances de la langue et découvrir un autre mode de vie (habitudes, loisirs, nourriture...) le programme comporte également de nombreuses visites et excursions dans les environs de la capitale (TOLEDE, L'ESCURIAL...) afin de permettre une approche géographique et historique.

Pour tous renseignements ou inscription s'adresser au Collège dès que possible tel 98 89 01 72

CLUB THEATRE

En cette année du bicentenaire de la Révolution, le Club Théâtre du Collège Dom Michel axe son spectacle de fin d'année sur 1789. En effet, après des recherches aux archives communales et départementales, les élèves montent des scènes à partir de faits réels ayant eu lieu au CONQUET à l'époque révolutionnaire. Il s'agira pas d'un spectacle purement historique mais plutôt d'improvisations à partir d'une réalité historique où les élèves allieront l'humour et leur vision de l'histoire communale...



LA RUCHE

o x o x o x o x o x o x o x o x



En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs voeux. Notre club a ses activités chaque mardi et nous comptons toujours sur vos idées nouvelles.

Le samedi 4 Mars, nous projetons une soirée buffet campagnard.

Nous nous retrouverons à cette occasion ensemble pour passer quelques heures dans la bonne humeur.

Amicalement à toutes.

ECOLE PUBLIQUE DU CONQUET

UNE DATE A RETENIR : DIMANCHE 7 MAI 1989

* Kermesse avec de nouveaux stands et bien entendu les lots de plus en plus attirants.

* Course pédestre (16 Km) ouverte aux licenciés et à tous les amateurs. 2 sponsors nationaux soutiennent déjà notre initiative et nous avons l'accord ferme de nombreux licenciés régionaux.

Par cette initiative nous espérons faire connaître Le Conquet et participer à l'animation de la commune. Toutes les personnes désirant nous aider peuvent prendre contact avec Monsieur PAUGAM.

Une réunion publique se tiendra fin Février. Nous vous y attendons nombreux.

\$

LA FRANCE s'apprêtant à célébrer le bi-centenaire de la Révolution Française, l'Ecole publique veut, à sa façon, participer à cet événement.

Aussi elle organisera courant Juin " Une semaine des Droits de l'Homme et de l'Enfant ". Pendant une semaine, une opération "Portes Ouvertes" se déroulera sur l'école.

Différents travaux seront réalisés avec les enfants (sculptures, peintures, poèmes, élaboration d'un cahier de doléances, chansons, étude de journaux...)

Les enfants inviteront à cet effet des journalistes, hommes politiques, représentants de l'Éducation Nationale, historiens, artistes, cinéastes, écrivains, représentants des associations caritatives etc...

Des débats auront lieu pendant les cours et également en soirée.

Pour clôturer cette semaine, un repas international sera servi avec des musiques de différents continents.

A ce jour, nous avons reçu les encouragements de Monsieur Le Président de La République, de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de Monsieur Noël MAMERE, de Monsieur Jean-Paul KAUFFMANN...

Nous sommes persuadés que vous serez également sensibles à notre action.

TRES BONNE ANNEE A TOUS.

ANALYSES D'EAU du 26-12-1988

Fontaine de Prat Ar Chalvez : Eau conforme aux dispositions de l'arrêté du 10.08.61
Teneur excessive en nitrates (53mg) : à ne pas utiliser pour l'alimentation des nourissons et femmes enceintes.

Fontaine de Portez : même analyse .
Teneur excessive en nitrates (64 mg).

EEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEE



ECOLE

SAINTE

JOSEPH

QUELQUES NOUVELLES DES ACTIVITES DE L'ECOLE...

- ... A la Toussaint, rénovation d'une classe maternelle... un chantier de taille, mais mené à bien grâce à une très bonne équipe de bénévoles.
- ... Début Novembre, visite pédagogique au Planetarium de PLEUMEUR-BODOU, qui concrétisait pour les C.M.2 l'étude des planètes et de la voûte céleste, au programme de leur classe.
- ... Comme les années passées, visite du Père Noël à la fin de l'année pour les enfants de maternelle et distribution des cadeaux que la subvention municipale a permis d'acheter.
- ... 1989... En ce début d'année, pour les élèves de maternelle, C.P. et C.E.1, spectacle poétique et de très grande qualité de marionnettes "Les Larmes de Lune".
- ... Depuis le début Janvier, initiation à l'anglais pour les C.M.2 par Madame GORRY, professeur au Collège Dom Michel.
- ... La fin Janvier verra le départ des C.M.2 et C.M.1 vers les pistes enneigées de MANIGOD, pour deux semaines de "classe de découverte".

INSCRIPTIONS A L'ECOLE : Nous rappelons que les inscriptions à l'école peuvent se faire dès qu'un enfant a deux ans. Se présenter de préférence après la classe et apporter une fiche individuelle d'état civil de l'enfant et son carnet de santé.



Les membres de l'association MER et MONTAGNE vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1989.

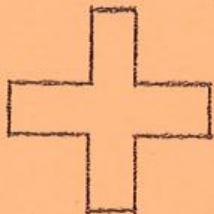
Quoi de mieux qu'un LOTO pour débiter ce nouvel an où nous vous retrouverons pour passer un bon moment. Donnons-nous rendez-vous en FEVRIER !

Nous avons reçu des nouvelles de nos amis les Manigodins. Ceux-ci nous adressent leurs voeux et nous font savoir que les échanges d'enfants à Pâques seront renouvelés comme l'année dernière, dans les mêmes conditions.

D'autre part, les membres de l'association MONTAGNE et MER nous annoncent leur visite pour MAI prochain. Une quarantaine de personnes sont partantes.

Le projet d'un salon nautique de la maquette se concrétise et sera réalisé en JUILLET pour une durée de trois jours.

A bientôt !



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge Française (C.R.F) existe depuis longtemps dans le canton de Saint-Renan. A maintes reprises, la population a eu l'occasion d'en entendre parler et même de la rencontrer : sur les routes (accidents), fêtes, courses, postes de secours pour les grands rassemblements. Qui ne se souvient de la marée noire, du plan ORSEC pour l'explosion de la poudrerie du Pont de Buis, incendie Joncour ?...

La C.R.F organise régulièrement des cours de secourisme et de recyclage pour tous ceux qui désirent s'y associer.

Jusqu'à présent, la section de Saint-Renan était rattachée à Brest. Depuis les dernières élections, qui ont eu lieu le 9 Octobre 1988, elle est devenue indépendante. Un nouveau comité s'est constitué dont voici la composition du bureau :

- Présidente : Mme Chantal QUENTEL
- Vice-Présidents : Mme Elise DESAULLE; Mr Michel L'HOSTIS; Mr Alain

FAVE.

- Secrétaire : Mme Marie TREGUER
- Secrétaire-Adjointe : Mme Marie-Josée CROGUENNOC
- Trésorière : Melle Nadine LAVAUD
- Trésorière-Adjointe : Melle Dominique LE MEUR
- Membres : Mme Jacqueline ADAM; Mme Marie-Louise DEUDE;

MM Robert BASTIONI; Joël ELY; Alain LUCAS; Joseph RAGUENES.

Pour toute information, renseignements concernant les diverses activités sociales (cours, demandes de postes, aides), une permanence accueil se tiendra le Jeudi de 14 H à 15 H 30 et le samedi matin de 10 H à 12 H au local situé, route de Pont de Bois (zone industrielle, entre Intermarché et Bricosphère) à partir du premier jeudi de Novembre.



AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Le Service Aides Ménagères, dans le cadre de l'Aide à Domicile, suite à quelques demandes, pourrait créer un nouveau service pour assurer des gardes de nuits et de week-end. L'Association aimerait savoir s'il y a des personnes intéressées pour assurer ce travail. S'adresser à Mme Josette COROUGE, Responsable Aides Ménagères

Tél : 98-89-03-53



SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

La station de sauvetage en 1988

L'activité de la station SNSM en 1988 a été "normale".

Le canot tous temps "Patron Aristide Lucas" est sorti 3 fois en assistance ou sauvetage les 18 Janvier, 12 Août et 9 Décembre ; il a par ailleurs été lancé 7 fois pour essais, démonstrations, participation aux Fêtes de La Mer le 21 Août et au baptême, le 17 Septembre, du nouveau canot de Molène, le "Jean Cam". Le 29 Septembre, c'était l'exercice d'évacuation du "Fromveur", supposé en feu au nord de Molène.



La vedette SNS 314 "Brest Les Abers", retour au bercail le 1er Avril après son détachement à l'Aber Wrach pendant l'hiver 87/88, est intervenue 6 fois en assistance ou sauvetage du 5 Juin au 1er Octobre. Elle a bien sur également participé aux Fêtes de la Bénédiction de la Mer et au baptême du "Jean Cam" à Molène.

Pendant 3 jours en Avril, elle a embarqué une équipe de scientifiques d'IFREMER et leur matériel pour filmer les fonds autour des Iles. Elle hiverne depuis le 26 Novembre jusqu'au printemps, où elle reprendra du service après de sérieux travaux d'entretien: elle en a grand besoin après, bientôt dix ans de présence au Conquet et plus de 50 interventions.

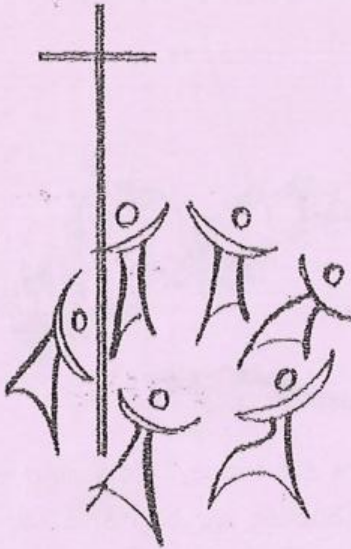
Parmi les visites reçues cette année, notons que de nombreuses autorités, dont l'Amiral Leenhardt, Président de la SNSM, ont embarqué au Conquet pour se rendre à Molène le 17 Septembre. Une délégation de stagiaires de l'Ecole Nationale d'Administration est venue en voyage d'étude le 3 Mai; une délégation du Rotary Club de Moulins le 28 Mai. Sans compter, comme d'habitude, les nombreux scolaires qui viennent visiter la station en Mai et en Juin.

Il faut noter, pour terminer, l'organisation les 9 et 10 Juillet à la salle polyvalente d'une remarquable exposition de maquettes sous l'impulsion et la direction de Pierrot Lucas.

%%%

DÉMOGRAPHIE 1988

| | | |
|------------|---|----|
| NAISSANCES | : | 25 |
| MARIAGES | : | 6 |
| DECES | : | 32 |



La Direction Diocésaine des Pèlerinages vous informe qu'un pèlerinage aura lieu à Lourdes en Avril. Une grande nouveauté. Le déplacement aura lieu en avion au départ de BREST-GUIPAVAS.

Votre vie professionnelle ne vous permet pas des déplacements de longue durée. La Direction Diocésaine des Pèlerinages répond à votre attente.

Un pèlerinage de 3 jours à Lourdes est programmé :

-départ de l'aéroport de BREST-GUIPAVAS, le Jeudi 27 Avril à 21 h 30, sur un avion de la Cie Air Charter, filiale d'Ari Inter et d'Air France.

-arrivée à Lourdes à 22 h 45.

-retour le dimanche 30 Avril

.départ de Lourdes à 17 h arrivée à Brest à 18 h 20

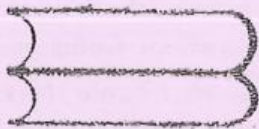
Le prix du voyage est de 1 890 Frs

et comprend :

- le transport aérien
- les transferts aéroport-hôtel-aéroport,
- l'hébergement à l'hôtel
- la pension complète
- l'assurance annulation
- Europe Assistance

Les places étant limitées, les réservations seront prises par ordre d'arrivée, en tenant compte qu'une priorité est accordée aux personnes ayant une activité professionnelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à : DIRECTION DIOCESAINE DES PELERINAGES
Evêché - B.P. 45 29000 QUIMPER
Tel : 98 55 34 37



CULTURE ET

BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS

10 RUE LIEUTENANT LOURDEN LE CONQUET

Prêts de livres - Adultes, Jeunes

Vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 1989.

Nous souhaitons à tous nos lecteurs de trouver enrichissement et plaisir à la lecture des livres que nous proposons.

Voici nos dernières nouveautés :

| | |
|-----------------|-----------------------------------|
| Éric ORSENA | "L'exposition coloniale" |
| Geneviève BON | "La saison des Bals" |
| SIGNOL | "Les amandiers fleurissent rouge" |
| Hemary VIEILLE | "Le jardin des Heudersen" |
| Mah MOODY BETTY | "Jamais sans ma fille" |

Nous avons reçu des livres pour enfants dont quelques bandes dessinées :

| | |
|----------------|--|
| VAN HAMME | XIII Rouge Total |
| Pommaux | Marion Duval "Le manuscrit de St Roch" |
| Morris | Rantanplan "Le Parrain" |
| Le loup | Yoko Tsuno |
| Sommer Manfred | Frank Cappa "Le dernier Africain" |

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION C'EST :

UNE ALLOCATION

Si vous avez plus de 25 ans, ou si vous avez moins de 25 ans et un ou plusieurs enfants à votre charge, une allocation portera la totalité de vos ressources à :

Selon que vous vivez :

| | |
|---------------------|--------|
| seul sans enfant | 2000 F |
| seul avec 1 enfant | 3000 F |
| seul avec 2 enfants | 3600 F |
| seul avec 3 enfants | 4200 F |
| seul avec 4 enfants | 4800 F |

ou que vous vivez :

| | |
|--------------------------|--------|
| en couple sans enfant | 3000 F |
| en couple avec 1 enfant | 3600 F |
| en couple avec 2 enfants | 4200 F |
| en couple avec 3 enfants | 4800 F |
| en couple avec 4 enfants | 5400 F |

De plus, si votre loyer est élevé, nous en tiendrons compte. Les ressources qui vous seront alors garanties seront plus importantes.

QUE RECEVREZ-VOUS ?

Vous recevrez la différence entre toutes vos ressources actuelles (salaires, prestations familiales, allocation de chômage...) et le montant des ressources qui vous est garanti.

Cette allocation sera recalculée chaque trimestre.

Pour cela, vous devrez remplir un formulaire que nous vous enverrons. N'oubliez pas alors, de le renvoyer à votre Caisse.

UN CONTRAT D'INSERTION

- Durant les 3 premiers mois où vous toucherez le Revenu Minimum d'Insertion, nous préparerons avec vous un contrat d'insertion.
- Ce contrat précisera les actions devant vous permettre, demain, de disposer de vos propres ressources et de répondre à vos difficultés. Cela signifie que, selon vos besoins, nous essaierons de vous aider. Par exemple : reprendre une formation, chercher une activité ou un emploi. Dans ces cas, vous garderez en plus de vos gains, une partie de votre allocation. Mais aussi, trouver un logement, régler une partie de vos dettes, améliorer votre état de santé, vous assister dans les moments difficiles de votre vie familiale.
- Vous devrez vous engager personnellement avec nous pour la réussite de votre contrat d'insertion. C'est à cette condition que le revenu d'insertion vous sera maintenu.
- Lorsque le contrat sera signé avec la Commission Locale d'Insertion, votre Revenu Minimum d'Insertion sera prolongé pour des périodes allant de trois mois à un an.

QUELS SONT VOS AUTRES DROITS ?

Vous aurez droit automatiquement à l'assurance maladie de la Sécurité Sociale

Vous aurez peut-être droit à une Allocation de logement

QUELLES DÉMARCHES DEVEZ-VOUS EFFECTUER ?

- Vous devez vous rendre
- au service social de votre mairie
 - ou à la permanence de votre assistante sociale
 - ou auprès d'une association agréée.

Une personne vous aidera à remplir votre demande de Revenu Minimum d'Insertion.

Elle vous indiquera les pièces justificatives à fournir.

C'est la Caisse d'Allocations Familiales ou de Mutualité Sociale Agricole qui vous versera l'allocation

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Adressez-vous à votre mairie ou à votre assistante sociale.

CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU CANCER COLO-RECTAL

Le cancer colo-rectal est le plus fréquent des cancers. Il tue 15.000 personnes par an en France. 1 Français sur 25 est atteint par ce cancer au cours de son existence.

Il peut être EVITE et GUERI

- . EVITE : par la recherche de polypes dans l'intestin
- . GUERI : si ces polypes sont découverts à des stades précoces.

Cette campagne de prévention du cancer colo-rectal est organisée par les deux Caisses Primaires du Finistère et de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie des Commerçants et Artisans de Bretagne.

Elle concerne les assurés sociaux et leurs bénéficiaires âgés de 45 à 75 ans.

COMMENT BENEFICIER D'UN TEST GRATUIT ?

Vous avez reçu de votre Caisse d'Assurance Maladie un feuillet de prise en charge.

Présentez-le à la pharmacie. Il vous sera remis gratuitement un test "Hémocult II", que vous réaliserez à domicile.

Les consultations et examens complémentaires seront pris en charge à 100 % par les organismes d'Assurance Maladie, sans que vous fassiez l'avance des frais.

UN PREMIER BILAN QUI PROUVE LE BIEN-FONDE DE LA CAMPAGNE

Sur 17.219 tests réalisés au 1er Décembre 1988 :

- . 7,1 % représentent les tests positifs, parmi lesquels ont été décelés 30 cancers et 123 polypes.
- . 49,3 % les tests négatifs, mais pour une population dite "à risques".
- . 43,6 % les tests négatifs.

Vous avez encore la possibilité de réaliser votre test jusqu'au 31 Mai 1989.

Si vous avez égaré votre prise en charge, votre organisme d'Assurance Maladie peut vous en délivrer une nouvelle.

N'hésitez pas à la réclamer auprès de votre centre de paiement.

PILOTES-LAMANEURS DU CONQUET

*****-

Lorsqu'un pilote a déclaré conduire un navire, s'il le perd ou s'il l'expose à périr, le capitaine qui lui coupe la tête n'est passible d'aucune peine, mais avant de le tuer il lui faut s'assurer que le pilote fautif n'a pas de quoi rembourser les dommages subis par le navire et son équipage.

(Rôles du Jugement d'Oléron, Aliénor d'Aquitaine 1152)

Le Conquet a fourni des pilotes aux navires nordiques descendant vers les côtes d'Aunis, de Saintonge ou d'Aquitaine, au moins depuis le début du 13^e siècle. Ces pilotes embarquent au Conquet sur des navires de passage, les conduisent à destination et reviennent à la maison à bord de bateaux bretons remontant vers la Manche.

Tel est le cas de Jean Le Verge, maître pilote du Conquet, mort de maladie le 15 juin 1730, passager à bord de la Marie Angélique d'Argenton, revenant d'avoir été conduire une "quaïche" anglaise à La Rochelle.

Le règlement édicté par la grande ordonnance de Colbert, n'est pas tendre pour les pilotes maladroits ou malchanceux. : "Le pilote qui aura fait échouer un bâtiment sera condamné au fouet et privé à jamais du pilotage et, celui qui aura malicieusement jeté un navire sur un banc de rochers ou à la côte, il sera puni du dernier supplice et son corps sera attaché à un mât planté près du lieu du naufrage pour servir de balise ..."

LA STATION DE PILOTAGE CÔTIER DU CONQUET : les décisions réglant le pilotage côtier sont contenues dans le décret impérial donné par Napoléon à Posen en 1806. Cependant la station du Conquet ne commence vraiment à être opérationnelle que vers 1818/1820.

Le premier pilote-lamaneur connu est Fourdilis Gabriel Michel reçu en 1821. Son bateau la Marie Jeanne est une petite embarcation de 2 tonneaux construite au Conquet et armée à la pêche et au lamanage.

La Marie Jeanne perdue en 1825, Fourdilis abandonne le métier mais un de ses anciens matelots : Nicolas Guyot lui succède avec la Providence, sloup, 4 tx. Guyot sera remplacé vers 1836 par François Keriél pilote lamaneur du Conquet au moins jusqu'en 1846.

Le 12 septembre 1849, Masson Noel Marie est reçu pilote et prend en charge la station du Conquet, son premier bateau est la Joséphine 2.2 tx, remplacé en 1855 par une autre Joséphine de 9.02tx, bateau trop gros peut-être ou nécessitant un équipage trop nombreux vu le peu de gains, car Masson s'en sépare rapidement pour un plus petit : Joseph et Marie 5.85tx. En mai 1858, Masson est au bord de la ruine, découragé : le règlement qui obligeait tout pilote sortant de sa zone de pilotage à laisser la conduite d'un navire au pilote de la zone suivante vient d'être annulé. Désormais les pilotes des stations voisines peuvent passer le sourire aux lèvres devant le pilote du Conquet quasiment réduit au chômage. Masson essaie cependant de s'en sortir avec un autre bateau plus petit : la Nouvelle Joséphine 5tx, avec lequel il s'efforcera de gagner sa vie et celle de ses matelots. Il pilotera jusqu'aux environs de 1863-64. Son successeur est Pierre Le Goaster, aspirant-pilote du 8 mars 1864.. L'un des premiers arrivés de Loguivy (vers 1850) il est rapidement devenu un fin connaisseur du Chenal du

Four et des abords des Pierres Noires. Son bateau est un petit lougre de 6m pour 3.14tx, construit à Loguivy... A 70 ans en 1886, Le Goaster est toujours pilote et avec la Leontine un petit sloup de 3tx.

Mais depuis quelques années avec la création du port de commerce de Brest (1865) et son développement comme port charbonnier, le trafic commercial en Iroise et dans le Four n'a cessé d'augmenter, Le Conquet s'est doté d'un second pilote. C'est encore un Paimpolais, Pierre Marie Kervarec, pêcheur et patron du premier canot de sauvetage en 1867 qui a obtenu le poste. A bord de ses bateaux successifs, des sloups de 5/7 mètres. Kervarec patrouille en compagnie de ses concurrents molénais et brestois en Iroise. Dès qu'ils aperçoivent les mâts d'un grand voilier ou la fumée d'un vapeur, c'est la course, forçant la toile et prenant tous les risques chacun s'efforce d'arriver le premier pour monnayer ses services.

Si le navire de commerce monte vers le nord, le pilote embarque à bord, son bateau est pris en remorque. Vers le phare du Four (Porspoder) le pilote payé par le capitaine, regagne son embarcation et fait voile vers Le Conquet avec peut-être la chance de rencontrer un navire à conduire cette fois vers le sud.

Si le navire demandeur est à mener à Brest, le pilote y embarque, les matelots ramènent le bateau pilote au Conquet, le pilote rentrera à la maison à pied, à moins qu'il n'ait la chance de trouver une gabare revenant vers Le Conquet pour le ramener.

A Le Goaster succède un Molénais : Le Bousse Magloire Marie, il exercera jusqu'à la guerre 14 avec différents bateaux dont la Reine Isabelle avec ses deux matelots : Ambroisse Coquet et Marcien Couillandre.

Kervarec est remplacé par un Ouessantain : François Malgorn, son premier bateau est brisé par la tempête au mouillage à Ouessant, (1901) perte 2000F, Malgorn père de 8 enfants est ruiné. Cependant comme il a découvert et signalé une roche inconnue près du passage des cuirassés dans le chenal du Four, la Marine lui vient en aide, Malgorn retrouve un bateau : le Clocher du Village sloup 8.11tx. Ce bateau désarmé en 1915 faute d'équipage, Malgorn finira sa carrière avec la Ste Marie 4.26tx, appartenant à Toquin du Croaé, mobilisé.

Après la guerre, le pilote NR1 du Conquet est Jean Quémeneur de Landéda, il commence avec un trop gros bateau : Trois-Frères 16.37tx dont il se sépare très vite pour prendre la Clara-Yvonne sloup ponté 10.70tx. Le 6 novembre 1923 le pilote appareille dans la tempête avec ses deux matelots, (c'est dimanche, le mousse est resté à terre), désemparée dans une survente la Clara-Yvonne va se perdre corps et biens dans la baie de Porsliogan. Le dernier pilote sera Jean François Marie Le Boité, reçu en 1921, pilote NR2 il exercera seulement 6 ans. La nouvelle organisation du pilotage de Brest prend effet par décret du 12 mai 1927, incorporant 4 pilotes des stations extérieures supprimées (Molène, Sein, Portsall, et Le Boité Jean pour Le Conquet.). Le Boité semble-t-il eut du mal à trouver le bateau idéal : il a commencé avec la Vierge de Massabielle puis en 1925 a armé le Joseph, 12tx, remplacé en 26 par l'Etoile du Matin 12.40tx, et en 27 par le Nd de Bonne Nouvelle LC4766, 6.41tx qui sera donc le dernier bateau pilote du Conquet.

(Extrait de: Les Pilotes-Lamaneurs du Conquet, travail en cours pour lequel je recherche photos et documents. J.P CLOCHON // Janvier 1989..)